

BTS Métiers de l'Audio-visuel

Option : Techniques d'Ingénierie et exploitation des équipements



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Jean Rostand

ROUBAIX

Le métier

Les métiers de l'audiovisuel constituent une famille professionnelle dont les membres travaillent en étroite collaboration. Pour faciliter cette collaboration, ce diplôme assure une formation de base commune sur laquelle s'organisent cinq options. Les techniciens audiovisuels peuvent travailler dans des sociétés de productions audiovisuelles, chez des prestataires de services (postproduction, communication, organisation événementielle) ou auprès d'entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques...).

L'option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements forme des techniciens audiovisuels chargés d'entretenir, de régler et de gérer le matériel. Ces professionnels sont capables de lire un script, de dialoguer avec le réalisateur, le directeur de la photographie, l'ingénieur du son ou le chef machiniste. C'est à eux que reviennent la préparation technique du tournage, le choix des matériels, la mise en place des branchements et les vérifications multiples en cours de tournage. Ce technicien possède de bonnes connaissances dans la transmissions des signaux et techniques numériques, la synchronisation des flux audio et vidéo, les notions de codage et décodage de l'information.

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examen évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) mais aussi en CP (Contrôles Ponctuels).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Jean Rostand

361, Grand rue

59100 ROUBAIX

Contactez le Directeur Délégué FTP

Tél. : 03.20.20.59.30

Mail : ufa.rostand@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Être âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)
Être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Être titulaire d'un des Bac suivants :

- Bac général S série scientifique
- Bac pro Microtechniques
- Bac STI2D spécialité systèmes d'information et numérique

Le rythme de l'alternance

4 semaines en centre de formation,
4 semaines en entreprise

Les débouchés à l'issue de la formation

Les métiers :

- Technicien d'exploitation régie
- Technicien d'ingénierie
- Technicien en reportages
- Technicien de studio

Poursuites d'études possibles :

- Licence pro techniques et activités de l'image et du son spécialité communication, création et intégration numérique
- Licence pro techniques et activités de l'image et du son spécialité nouveaux métiers de la vidéo numérique
- Licence pro techniques et activités de l'image et du son spécialité technologies créatives pour le son et les arts du spectacle



éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

académique
GIP FCIP



cfa.ac-lille.fr